



16^{ème} Trophée des Etoiles Samedi 21 février 2026 (+ dimanche 22 février 2026)

- Organisation :** Club des Patineurs de Saint-Imier
- Lieu et date :** Patinoire couverte d'Erguël Clientis Arena à St-Imier le **samedi 21 février 2026**
(+ dimanche 22 février 2026)
- Horaire :** Sera communiqué après réception des inscriptions au plus tard une semaine avant la compétition sur le site « patinageromand.ch » et envoyé par e-mail aux clubs.
- Résultats :** Les résultats seront publiés le soir de la compétition sur le site « patinageromand.ch »
- Catégories :** Catégories pré-compétition : Fer ; Nickel

Catégories Régionales : Acier A ; Acier B ; Acier adulte ; Cuivre A ; Cuivre B ; Cuivre adulte et Interbronze

Catégories Romandes : Poussin et Benjamin
- Le comité d'organisation se réserve le droit de répartir les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions dans différentes sous-catégories. La répartition se fait selon les dates de naissance.
- Jugement :** Composantes, durée du programme et jugement selon le système de jugement ISU
- Tirage au sort :** Sous la responsabilité du comité d'organisation.
- Prix :** Une médaille et un cadeau à chaque participant
- Inscription :** Au moyen des formulaires annexés à retourner jusqu'au **23 janvier 2026** par e-mail à j-pmathez@hispeed.ch

- Frais d'inscription :** Catégories pré-compétition : Fer ; Nickel : CHF 60.-
Catégories Régionales : Acier; Cuivre et Interbronze : 80.-
Catégories Romandes : Poussin et Benjamin : 80.-
A verser sur le compte IBAN CH62 0624 0252 7268 1783 3
Club des patineurs, 2610 St-Imier
Mention : « 16^e Trophée des Etoiles »
En cas de désistement, les frais de participation ne seront pas remboursés.
- Délai de paiement :** 31 janvier 2026
- PPCs et musiques:** Les PPC's et les musiques en format MP3 sont à envoyer à : florine.loeffel@gmail.com et doit porter le nom du patineur et la catégorie. Prendre en réserve la musique sur CD ou sur clé USB jusqu'au 10 février 2026
- Règlement :** **SIS** : Catégories Développement de la base **et ARP** : Règlements des catégories en Suisse Romande, saison 25-26 **et** Règlements pour les pré-compétitions, saison 25-26
- Responsabilité :** Le CPSI décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.
- Renseignements :** Administratif auprès du président / calculateur :
Jean-Paul Mathez
Tel 078 408 82 96
j-pmathez@hispeed.ch

